

Réussir l'égalité



Femmes-Hommes

<http://www.reussirlegalitefh.eu>

REFH — RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Présenté à l'AG du 21 mars 2015 par le bureau,

Catherine Chadefaud (SG), Claire Desaint (VP), Nicole Fouché (PR), Huguette Klein (VP)

Au cours de sa première année d'existence (2013 : voir notre premier RA, AG tardive du 24 mai 2014) REFH a travaillé à la recherche et à la définition de sa place et de sa voie/voix dans le mouvement féministe français, particulièrement sur les questions d'éducation de la maternelle à l'enseignement supérieur et à la recherche. Nous avons élaboré un programme, travaillé en réseau avec nos membres, avec les associations féministes, avec les institutions officielles, avec les personnes ressources (chercheuses, responsables publiques, personnalités compétentes, etc.). Nous sommes aujourd'hui reconnues et identifiées avec bienveillance et notre expertise est reconnue par les milieux qui travaillent sur l'égalité femmes-hommes.

En 2014, REFH a continué ce travail mais a aussi mis l'accent sur des actions de terrain, concernant l'éducation nationale, la recherche et l'international. Elles sont toutes destinées à élever le niveau de conscience de nos contemporain-e-s au sujet de la problématique de l'égalité filles-garçons/femmes-hommes, dans le cadre laïque qui est celui de la République française.

C'est de ces actions de terrain, qui sont constitutives de notre identité, que je souhaite vous entretenir en priorité, afin que vous puissiez vous y insérer, dans la mesure de vos souhaits et de vos possibilités. J'ai fait le choix de celles qui m'ont paru les plus importantes, mais tous les membres du bureau de REFH sont prêtes à répondre à vos questions au sujet des activités de REFH qu'on pourrait qualifier de secondaires : organisation, répartition des tâches, prises de contacts, mails, téléphones, réunions internes, externes, conférences, discussions diverses, formations, rencontres informelles, etc., etc., qui font notre quotidien.

Je vous recommande, pour tendre vers l'exhaustivité, la relecture de nos bulletins *BREFH*, n° 1 à 3, qui vous présentent toutes nos activités jusqu'en décembre 2014).

À l'issue de cette deuxième année d'existence, on peut dire que REFH repose sur **5 piliers** qui resteront notre credo pour la fin de l'année 2015 et pour les années suivantes : I.— Éducation nationale, II.— Enseignement supérieur et Recherche, III.— International, IV.— Liens avec le milieu féministe, V.— Facebook.

I.— Nos interventions dans l'Éducation nationale

Parce que nous estimons que c'est à l'âge scolaire que tout se joue.

A. LA CEDEF : TROIS ACTIONS

Nous avons décidé de porter la Convention contre l'élimination de toutes les formes de discriminations envers les femmes (CEDEF) totalement inconnue d'une grande partie du personnel de l'Éducation nationale — et donc des élèves — devant les classes.

a) Réalisation d'affiches sur la CEDEF

Pour accompagner les activités pédagogiques des élèves de lycées en histoire et en éducation civique, juridique et sociale (ECJS), avec la participation d'autres professeur-e-s (français, langues, documentalistes...), nous proposons que la Convention CEDEF/CEDAW, issue des travaux de la Commission de la Condition de la Femme de l'ONU et ratifiée par la France en décembre 1983 soit connue des élèves des lycées dans le cadre de leur formation à la citoyenneté. Nous leur demandons — après étude de la Convention avec leurs enseignant-e-s — de réaliser des affiches **illustrant le protocole ou des articles de la Convention**.

Les affiches numérisées feront l'objet d'une exposition virtuelle sur notre site et dans les établissements participants :

- « Lycée Charles Petiet », Villeneuve la Garenne (92)
- « Collège Jean Lacaze », Grisolles (82)
- « Lycée Polyvalent Danton », Brive la Gaillarde (19)
- « Lycée Louise Michel », Bobigny (93)
- « Lycée Lucie Aubrac », Pantin (93)
- « Lycée Flora Tristan », Montereau-Fault-Yonne (77)
- « Lycée Marie Laurencin », Mennecy (91)
- « Lycée Polyvalent Vincent Van Gogh, Aubergenville (78)
- « Lycée polyvalent Bellevue », Toulouse (3 classes) (31)

- « Lycée Louis de Broglie », Marly le Roi (78)
- « Collège Jean Amade », Ceret (66)

D'autres possibilités d'exploitation de ces affiches sont à l'étude : nous avons envisagé une exposition dans un lieu public avec un événement pour les élèves mais ceci n'a pas pu se réaliser en raison du plan Vigipirate en vigueur.

b) Les collègues nous demandent des interventions orales, dans leurs classes

Nous sommes intervenues pour présenter la CEDEF dans les établissements suivants :

- « Lycée Louis de Broglie », Marly-le-Roy (78), classe de 1^{ère} ES
- « Lycée Vincent Van Gogh », Aubergenville (78), classe de 2^{nde}. D'autres interventions sont prévues dans cet établissement, dans d'autres classes de 2^{nde} avec d'autres professeur-e-s.

Les réactions et les résultats sont très variées : une classe nous a envoyé des questions au préalable et la discussion a été riche. Dans d'autres classes beaucoup de stéréotypes subsistent et les discussions sont assez « rudes »

Nous sommes toujours bien accueillies par les professeur-e-s et par la direction du lycée .

c) Cas du « lycée Bellevue », Toulouse (31)

À la demande des professeur-e-s du lycée Bellevue de Toulouse (banlieue sud de l'agglomération), Catherine Chadefaud s'est rendue à Toulouse pour une série d'interventions dans 5 classes de cet établissement (dont classes de Bac-Pro) soit pour le travail relatif aux affiches CEDAW, soit pour dialoguer avec les élèves sur les stéréotypes et les inégalités F/G, ainsi que sur l'orientation et les métiers. Excellente journée et contacts utiles avec les professeur-e-s et les documentalistes. Nous restons en relation.

B. FRANÇAISES DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : DEUX ACTIONS

Nous avons décidé de profiter du « Centenaire de la Première Guerre mondiale » pour inciter les professeurs volontaires à travailler avec leurs élèves sur les femmes et la Grande Guerre. Nous pouvons vous présenter deux actions : la première quasi bouclée à Paris et la seconde en cours de montage dans l'académie de Créteil.

a) Le « Colloque jeunes » au Lycée Hélène-Boucher à Paris

Vous êtes invité-e-s, le samedi 28 mars 2015, de 9 h à 13 h, à venir écouter les élèves de deux classes (lycée Hélène-Boucher — Paris; Carnot — Paris) qui vous présenteront leurs travaux, encadrés par leurs professeurs, sur la question des femmes et de la guerre de 1914-1918. Le programme de la matinée n'est pas encore tout à fait définitif mais nous pouvons déjà vous annoncer trois ateliers : exposition de documents et visite guidée par les élèves, lecture par les élèves de lettre échangées entre les familles et les soldats, présentation par les élèves des recherches effectuée

dans l'année... etc. Merci aux professeures qui ont monté cette activité et merci au proviseur d'Hélène-Boucher qui nous reçoit.

b) Trois interventions en cours d'élaboration avec des professeur-e-s et des documentalistes de l'académie de Créteil

Grâce à l'assistance bienveillante de Monsieur Alain Brélivet, inspecteur de l'Éducation nationale (lettres-histoire-géographie) de l'académie de Créteil qui a reçu Nicole Fouché et Catherine Chadeaud, REFH est en contact avec trois établissements scolaires pour travailler l'an prochain (2015-2016) sur « Les Françaises et la Guerre de 1914-1918 ».

- « Lycée Flora Tristan », de Montereau-Fault-Yonne (77)
- « Lycée Benjamin Franklin », de La Rochette (77)
- « Lycée Alfred Nobel », de Clichy-sous-bois (93)

Des RV sont pris avec ces trois établissements : nous adapterons notre projet en fonction des besoins des enseignant-e-s et nous vous tiendrons informé-e-s des résultats. Nous allons essayer d'obtenir la « labellisation centenaire » pour ce projet.

C) (IN)ÉGALITÉS HOMME-FEMME

Ce projet <http://lewebpedagogique.com/inegaliteshf/> est particulièrement intéressant et REFH se félicite d'y participer ; il est interdisciplinaire — espagnol, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, lettres classiques et modernes — et inter-académique : lycées Jean-Michel (39), Champlain (94), collèges Pierre-Vernotte (39), Paul-Vaillant-Couturier (94), Looweg (59) ; il vise à réfléchir sur les inégalités homme / femmes. Il se fait en lien avec l'université de Besançon. Les élèves des établissements concernés vont circuler. Sont prévues en région parisienne, avec la participation de Catherine Chadeaud :

- une visite au musée d'Orsay sur le thème des femmes dans la société au XIX^e (classe de 2de)
- une visite au Musée de Cluny : les femmes dans la société médiévale (classe de 5^e).

Certaines œuvres ont été sélectionnées. En cas de problème, suite au plan Vigipirate, Catherine a proposé de présenter les œuvres en Power-Point pour amorcer le dialogue avec les élèves.

En complément, lors de la venue des élèves de province sur l'IDF — collège Paul Vaillant-Couturier (Champigny-sur-Marne) — une intervention d'Huguette Klein sur la CEDEF aura lieu et notre collègue Edith Payeux (professeure de Lettres) présentera son travail sur les femmes dans la publicité sexiste en France dans les années 1985/90.

REFH est relation étroite avec Morgane Patin, professeure de lettres classiques au collège Pierre-Vernotte (39).

D) LE CONSEIL SUPÉRIEUR DES PRORAMMES (CSP)

C'est sans succès que nous avons demandé à être reçues, avec un collectif d'associations féministes, engagées comme nous dans l'éducation et la formation des

jeunes, à plusieurs reprises, par le CSP. Le RV, d'abord promis par le Président Boissinot puis par son successeur, le président Lussault, ne fut pas convoqué. Lors de la publication récente (début février 2015) d'une nouvelle version du *Socle commun de connaissances, de culture et de compétences (SCCC)* par le CSP, REFH a écrit au Président du CSP afin de protester contre le choix opéré de ne jamais citer clairement, dans son texte, les filles et les femmes. Tout le texte est en effet rédigé au masculin.

E) LES ÉCOLES SUPÉRIEURES POUR LE PROFESSORAT ET L'ÉDUCATION (ESPE)

De la même manière que pour le CSP, nos interventions en vue de soutenir les plans de formation à l'égalité fille-garçons dans les ESPE, sont suspendues. REFH est toujours en relations étroites avec les associations d'universitaires féministes concernées mais, pour le moment, ni l'Éducation nationale, ni l'université ne font écho à nos propositions.

F) LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Toute l'année, REFH a suivi les prises de position du ministère de l'Éducation nationale sur l'égalité fille-garçons. À la suite des mesures lancées sur ce sujet en juin 2014, qui remplaçaient les ABCD de l'égalité, le ministère (novembre 2014) a publié son *Plan d'action pour l'égalité*. REFH a alors participé avec une douzaine d'universitaires spécialistes des questions de genre et d'éducation à une tribune libre, sur Médiapart.

II. — Nos interventions dans l'enseignement supérieur et dans la recherche

Cinq moments importants :

A. LES MANUELS SCOLAIRES, 2 juillet 2014

REFH a répondu à la proposition de communication pour le colloque « Manuels scolaires, genre et égalité » organisé par le Centre Hubertine Auclert, au Sénat le 2 juillet 2014.

REFH s'est posé la question de l'usage des manuels scolaires par les enseignant-e-s, et celle de la perception par ces mêmes enseignant-e-s de stéréotypes sexistes dans les manuels qu'ils-elles utilisent. Nous avons lancé un questionnaire auprès d'enseignant-

e-s que nous pensions assez motivé-e-s pour répondre dans un laps de temps très court, tout en leur demandant de relayer le questionnaire auprès de leurs collègues. Notre communication a analysé les 41 réponses qui nous sont parvenues. REFH a été agréablement surprise car la majorité des témoins interrogés sont sensibles à la problématique de l'égalité filles-garçons. Mais il semble que sans formation et/ou sensibilisation, il ne soit pas aisé de débusquer les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires.

Les actes du colloque sont sur : http://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/images/actes_04_manuelscolaire_22122014_web.pdf

<p>B) LE CONGRÈS DE LYON « ÉTUDES DE GENRE EN FRANCE », INSTITUT DU GENRE - ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON, 3-5 septembre 2014</p>

Ce Congrès a fait la démonstration de l'importance scientifique, de la vitalité et de la diversité des études de genre en France et dans le monde francophone, en dressant le tableau le plus complet possible des recherches menées actuellement dans ce domaine (épistémologie récente, perspectives théoriques, recherches interdisciplinaires et transversales, confrontations de langages et de paradigmes). Les intervenant-e-s ont montré ce que le genre apportait à leur discipline (anthropologie, sociologie, littérature, histoire, géographie, neurobiologie, philosophie, cinéma, sport) et réciproquement :

http://www.anef.org/wp-content/uploads/2014/07/Programme_Congr%C3%A8s_GIS_sept2014.pdf

Claire Desaint, Nicole Fouché et Huguette Klein ont assisté aux trois jours de colloque, en particulier aux ateliers de l'axe Genre et Education : « Introduire le genre en éducation. Des outils pour agir », « Sexe, genre, orientation sexuelle : des problématiques à l'école », « Genre et acteurs du monde éducatif », « Féminismes et éducation ». Elles ont pris des contacts au sujet des ESPE (voir *supra* I-E). Elles ont participé à l'atelier « Le genre de la construction européenne », très innovant sur la question du rôle des femmes dans la création de l'Europe.

<p>C) LE COLLOQUE RING/ARCEF « GENRE, ENSEIGNEMENT, ÉGALITÉ », 14 novembre 2014</p>
--

Les études sur le genre fournissent un point de vue et des moyens pour comprendre la persistance des inégalités et des discriminations ; elles contribuent au renouvellement critique des connaissances et à leur transmission. Plurielles et diverses — contrairement à ce que prétendent leurs adversaires qui les présentent comme une « théorie du genre » — elles concernent tous les champs du savoir et de la recherche. Introduire leurs apports dans l'enseignement et dans les matières enseignées: telle était la finalité de ce colloque, également appelé par REFH et par l'équipe Genre et éducation de Toulouse. Les communications portaient sur la vie scolaire, les pratiques éducatives, les expériences et les savoirs des enseignant-e-s, les différents acteurs du primaire et du secondaire ainsi que sur les différentes disciplines et sur leur

enseignement.

Elles étaient accompagnées d'une analyse des raisons pour lesquelles persistent les inégalités et mettaient au jour les obstacles et résistances aux actions pour l'égalité <http://www2.univ-paris8.fr/RING/spip.php?article3645>

**D) COLLOQUE « LES FEMMES DANS LE MONDE ACADÉMIQUE »,
25-27 mars 2015**

Ce colloque transdisciplinaire, organisé par le réseau égalité du PRES « Sorbonne Paris Cité » et soutenu par un comité scientifique très large (dont REFH) a pour ambition, à partir d'une approche comparative à l'échelle internationale, d'une part, d'actualiser les données sexuées concernant la place des femmes dans les différentes disciplines académiques mais aussi dans les différents corps, y compris administratifs des universités ; d'autre part, d'identifier les obstacles persistant aux carrières féminines tout en prenant en compte les différents programmes mis en place en faveur de l'égalité pour évaluer leur efficacité.

Voir le Programme complet du colloque et les informations pratiques : <http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=accueil&np=pageActu&ref=7003>

**E) FORMATION EN LIGNE OUVERTE À TOUS (FLOT en français,
MOOC en anglais), juin 2015**

REFH a été sollicitée par Nathalie Van de Wiele, coordinatrice de l'initiative SILLAGES, pour participer à un FLOT intitulé « Être en responsabilité demain : se former à l'égalité femmes-hommes » qui sera édité dans la collection des FLOT SILLAGES (<http://flot.sillages.info>). Cette formation est avant tout destinée à des étudiant-e-s préparant leur entrée en grande école, aux métiers de l'enseignement, etc. Les autres associations participantes sont « Femmes et maths », « Femmes et Sciences », « Femmes ingénieurs », « Elles bougent », la « Conférence des grandes écoles ». Huguette Klein participe au comité de pilotage <http://flot.sillages.info/?portfolio=etre-en-responsabilite-demain-se-former-a-legalite-femme-homme>.

Nous sommes en plein travail pour élaborer le contenu des cours qui devraient être opérationnels dès juin 2015. Si nous avons beaucoup d'idées, il faut les mettre en forme, les présenter de façon attrayante et efficace puis les mettre en ligne ; nous devons demander des autorisations pour utiliser des vidéos, des images... C'est un énorme travail dans lequel REFH s'est considérablement investie.

III. Nos interventions à l'international

Ce troisième point a été très important pour REFH car 2015 est une année très riche en événements internationaux.

A) EUROPE

a) Création de « Femmes Pour une Europe Solidaire » (FPES)

Ce groupe composé à parité de femmes et d'hommes a été créé pour les élections européennes du 25 mai 2014 ; il présentait deux membres de REFH au suffrage des Français-es : Anne Nègre en tête de liste pour la région Sud-Ouest et Claire Desaint dans la région Ouest. C'était la première fois qu'en France, des féministes présentaient des listes, plutôt que de faire prendre leurs revendications en charge par les partis politiques traditionnels : en effet, le féminisme est un projet politique : l'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu de civilisation. Et l'Europe doit **redevenir le moteur de cet enjeu**. Six propositions principales :

- Assurer l'Avortement libre et gratuit dans tous les pays de l'Union Européenne,
- Sortir de l'austérité
- Obtenir maintenant l'égalité salariale
- En finir avec les violences faites aux femmes
- Lutter contre toutes les discriminations
- Nommer un-e commissaire à l'égalité femmes-hommes

FPES a réussi à présenter des listes dans les 8 régions. Ce fut une expérience très enrichissante : découverte des personnes partageant nos objectifs, rencontres avec des journalistes, des personnes sur les marchés, dans les rues, dans les bureaux électoraux pour faire connaître, argumenter et expliquer nos messages d'égalité et d'émancipation.

b) Participation aux travaux de la Coordination pour le Lobby européen des femmes (CLEF) et du Lobby européen des femmes (LEF).

REFH a été élue au CA de la CLEF lors de l'AG du 17 mai et y est représentée par Olga Trostiansky qui est aussi déléguée au Lobby Européen des Femmes. Si on veut bien considérer les choses en raccourci, on peut dire que REFH, par l'intermédiaire d'Olga, est en prise directe sur le LEF (qui signalons-le fête son 25^e anniversaire en 2015). Cette situation nous convient très bien car nous souhaitons nous investir au niveau européen. C'est dans cet esprit que REFH — Huguette Klein et Nicole Fouché — participe à la « C° Europe et International » de la CLEF. Nous souhaitons nous familiariser avec les questions complexes qui se posent, tant au niveau européen qu'international et, si possible, y apporter notre contribution.

c) Campagne pour l'élection d'Anne Nègre comme experte au Conseil de l'Europe

REFH a fait du lobbying pour Anne Nègre, membre de REFH et candidate au poste d'experte sur les questions de genre et d'égalité femmes-hommes auprès de la Conférence des Organisations internationales non gouvernementales — OINGs — du Conseil de l'Europe. Anne a été élue le 29 janvier 2015. Elle était présentée par le GEFDU qui est membre de cette Conférence. Le LEF l'est également.

B) L'INTERNATIONAL : L'ONU

REFH s'intéresse à trois « actualités onusiennes » concernant les femmes :

a) Genève : Comité CEDEF

C'est à Genève que siège le Comité CEDEF. Le rapport alternatif français doit y être déposé bientôt (celui du gouvernement français est déjà en ligne sur le site de l'ONU (http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CEDAW%2fC%2fFRA%2f7-8&Lang=fr)). C'est la CLEF qui est chargée de coordonner et de rédiger le contre-rapport des associations françaises. REFH a assisté, le 4 mars 2015, à la présentation publique du plan-synthèse de ce rapport. Les points principaux concernant la France sont les suivants : promotion du principe constitutionnel de laïcité en tant qu'outil essentiel d'émancipation et de liberté des femmes ; remise en cause du système prostitutionnel qui passe par la protection des victimes, la pénalisation du client et la lutte acharnée contre le proxénitisme ; l'affirmation du droit à l'avortement comme droit fondamental (inscription de ce droit dans la constitution française et dans la charte des droits fondamentaux en Europe) ; la reconnaissance légale du féminicide ; l'extension des droits concernant la maternité ; la revalorisation des emplois à tendance féminine ; la création de 500 000 places d'accueil pour les enfants et un véritable service public de la petite enfance ; le développement d'une véritable politique d'inclusion et de lutte contre la pauvreté ; l'individualisation des droits sociaux et fiscaux.

b) New York : 59^e session de la Commission du statut de la femme

En 2015 seront célébrés les 20 ans de l'adoption de la plateforme d'actions de la 4^e Conférence des femmes (Pékin, 1995). Depuis son adoption, cette plateforme a été revue tous les 5 ans à travers des processus aux niveaux national et régional. Tous les états membres de l'ONU se sont retrouvés à New York, à la mi mars 2015, pour la 59^e session de la Commission du statut de la femme pour y discuter entre eux de l'exécution de la plateforme de Pékin. Parallèlement se tenait une conférence des ONGs accréditées par l'ONU (ce qui n'est pas le cas de REFH). Ces ONGs font sur place du lobbying pour influencer les conclusions de la discussion des États. Dès que les Françaises vont revenir nous vous informerons des nouvelles orientations de cette 59^e session.

c) Onu Femmes France

REFH voudrait créer des liens avec cette nouvelle association appartenant à ONU-Femmes. Pour le moment nous nous informons mutuellement au hasard de nos

rencontres. Nous souhaiterions institutionnaliser ces relations en déléguant une membre de REFH auprès d'ONU-Femmes-France.

IV.—Notre visibilité dans le milieu féministe

A) NOS LIENS PRIVILÉGIÉS AVEC CERTAINES ASSOCIATIONS OU COLLECTIFS

a) REFH travaille de concert avec :

- le Centre Hubertine Auclert (CHA) (REFH est membre) : participation aux colloques et aux conférences, diffusion de la *Cybertine* ;
- les Féministes en Mouvement (FEM) (REFH est membre) : participation aux réunions, diffusion des informations et pétitions, actions en commun ;
- les associations de femmes scientifiques (Femmes et maths, Femmes et sciences, Femmes ingénieures) : partage d'informations, assistance aux colloques ;
- l'Association nationale des études féministes (ANEF) ;
- l'Association Mnémosyne ;
- l'Association ARGEF ;
- l'Association Clasches ;
- l'Association Efigies ;
- Le Laboratoire de l'égalité (REFH est membre) ;
- le Haut Conseil à l'égalité (REFH diffuse les informations).

b) Femmes pour le dire femmes pour agir (FDFA) et Abolition 2012

REFH soutient l'association FDFA qui promeut la place des femmes handicapées dans la vie citoyenne. Claire Desaint est vice-présidente de FDFA et fait le lien entre les deux associations. Des participations à des événements ou conférences sont réciproques : REFH a ainsi assisté au Colloque de FDFA : « Les Oubliées de la parité : les femmes handicapées dans l'emploi » (28 avril 2014), à la Conférence-débat sur l'engagement, le 14 juin, aux Feuilles d'automne sur le thème « Femmes, écriture et handicap » le 18 octobre 2014 à la Maison Internationale de la Cité Universitaire de Paris.

Par ailleurs, REFH est membre du Collectif Abolition2012 qui lutte contre le système prostitutionnel. Le Collectif Abolition2012 est surtout engagé pour que la loi votée en décembre 2013 à l'Assemblée nationale soit débattue au Sénat. Il a obtenu gain de cause pour les 30 et 31 mars 2015. REFH a signé plusieurs pétitions et courriers.

c) Conseil d'orientation de l'Institut Emilie du Châtelet (IEC)

En février 2015, sur les recommandations de Danielle Gondard et de Marie-Madeleine Million-Lajoinie, la présidente de REFH, Nicole Fouché, a été désignée par les membres du conseil pour siéger au Conseil d'orientation de l'IEC. Nous espérons mener des actions communes dans le futur proche.

d) Association des professeurs d'histoire géographie, section de la ligue des droits de l'homme, Mouvement Jeunes Femmes.

REFH entretient des relations privilégiées avec ces associations *via* ses membres.

B) NOS ACTIONS CROISÉES AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS OU COLLECTIFS FÉMINISTES

a) REFH et Adéquations

« **La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), une lecture genrée** » : les associations Adéquations et REFH ont organisé conjointement et avec succès cette conférence à Paris, le mardi 14 octobre (à la mairie du X^e arr. grâce à Olga Trostiansky). La Convention internationale des droits de l'enfant date de 1989. Ratifiée par 194 États, elle est un outil formidable pour protéger les filles et les garçons et pour améliorer leurs conditions de vie. À l'ONU le « Comité des droits de l'enfant » veille à son application. Il examine la situation des États parties tous les cinq ans, au travers des rapports nationaux (c'est le même fonctionnement que pour la CEDEF).

Bénédicte Ficquet d'Adéquations nous a présenté une approche genrée de la CIDE. Elle a abordé les problèmes suivants : financements et investissements des États en fonction du sexe des enfants, lutte et protection contre les stéréotypes sexistes, protection contre les violences sexistes et contre l'exploitation sexuelle, égalité des chances en matière de scolarisation et d'orientation professionnelle, abolition du mariage précoce et des pratiques contraires à la santé des filles, prévention de la mortalité maternelle et prénatale, inscription de l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires, réinsertion des filles recrutées dans les forces armées, lutte contre l'esclavage économique des filles, partage des responsabilités parentales, recouvrement des pensions alimentaires... La CIDE est donc une mine pour les féministes.

Si quelqu'un ici s'intéresse à l'environnement, Adéquations a une « C° femmes et environnement » à laquelle il serait très intéressant d'apporter notre concours ?

b) REFH et les Féministes en mouvement : les 40 ans de la loi Veil

Le 17 janvier 1975 était votée la loi Veil qui, en dépénalisant l'avortement, donnait enfin aux Françaises la possibilité d'avorter dans des conditions légales. Officiellement, ce droit s'est consolidé en France (remboursement par la sécurité sociale, allongement du délai, etc.), garantissant ainsi le droit des Françaises à disposer de leur corps. Officieusement, ce droit est régulièrement entravé (fermeture de centres IVG, déclarations, manifestations anti-choix, etc.). Par ailleurs la généralisation de ce droit dans le monde est loin d'être acquise. Des tentatives de reculs récents en Espagne et la montée des réactionnaires et des religions en Europe montrent l'importance de se

mobiliser sur le sujet et de pousser l'Union Européenne à inscrire ce droit dans la charte des droits fondamentaux.

REFH a donc soutenu, dans le collectif FEM, par l'intermédiaire d'Huguette Klein, le programme du 17 janvier 2015 organisé pour commémorer la loi Veil. Un site www.bougezpourlivg.fr, un badge, une pétition et une journée débats-témoignages-festivités (Paris - mairie du 4^e) ont été mis en place et ont connu un grand succès. Le 17 janvier, quatre membres de REFH représentaient l'association (Marie-Claude Blais, Nicole Fouché, Huguette Klein, Anne Nègre).

c) REFH et Sillages.info (voir *supra*, Flot, II-E)

IV. Le site, le mail et facebook

A. LE SITE : reussirlegalitefh.eu

Claire Desaint alimente régulièrement notre site : page d'accueil, dernières actualités mises « À la Une », actions de REFH en cours, prises de position de REFH, pétitions signées, informations concernant l'Éducation nationale, l'enseignement supérieur, la recherche, les droits des femmes, les programmes des autres associations, l'histoire des femmes, les publications (livres et articles), l'international... Il faut comme pour un « journal » alimenter et mettre constamment le site à jour ce qui est un travail colossal et régulier. Merci à Claire qui est également modératrice : elle trie les informations qui lui sont envoyées par les membres (SVP pensez à rédiger clairement les informations et commentaires que vous lui adressez). Nous vous engageons à consulter régulièrement votre site.

B) LES CONTACTS RÉGULIERS

Pour ce qui est des contacts réguliers avec nos membres, et avec le milieu féministe en général, c'est Huguette qui informe, grâce à sa liste d'adresses numérisées. Je pense que la reconnaissance dont nous sommes l'objet vient en grande partie de la qualité de l'information et de la rigueur avec lesquelles Huguette diffuse nos informations.

C) FACEBOOK

Laurence Quintin est en train de créer une page facebook pour nous.